

COMPTE-RENDU DE REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 22 juin 2018

L'An deux mille dix-huit, le 22 juin, le Conseil Municipal de la Commune de CHANAS dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUERRY Maire.

Date de convocation : 13 juin 2018

Présents : Mesdames Marie-Claude LEVET - Raymonde COULAUD - Carine BALLESTRA - Véronique HARSCOET - Dominique BERNARD - Julie SIBERT - Maria MARTINEZ -

Messieurs Jean-Louis GUERRY -- Philippe GONGORA - Alexandre SEVELINGE - Sébastien GUERRY

Absents : Hélène COTTINET - Jean-Luc GARNIER

Pouvoir de : Guy FUMAS pour Raymonde COULAUD - Claire MITTENAERE pour Carine BALLESTRA Jean-Charles MALATRAIT pour Marie-Claude LEVET

Excusés : Serge BOURSON - Xavier PARISOT - Pierre BERNARD

Nombre de Conseillers : 11 - votants 14

Secrétaire de séance : Raymonde COULAUD

Remarque compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mai 2018 : concernant le règlement de l'accueil de loisirs : la Commission ENFANCE n'a pu être convoquée faute de temps

Renouvellement des baux de location : à compter du 1 er mai 2018 loyer mensuel K C M S9 (épicerie) 250 € - bar + logement 600 €

- **Approbation de la convention de rétrocession de la RD 807 Route de Marseille Commune de CHANAS - Rétrocession à la CCPR de 130 000 € versée en 2013 - ((écriture de transfert de compte 2152 au compte 204512)**

QUESTION DIVERSES :

- **Vente maison PERRON Patrick** montée de Chanavas parcelle A1173 de 56 ca et 47 ca pourrait être intéressante pour l'aménagement de l'accès au PEJ - présentation du plan cadastral
- **SOTREC :** toujours pas de réponse pour l'évaluation du terrain
- **PEJ :** choix du nom par les Enfants "LES CHENAIES" ok pour réaliser le panneau - prévoir l'organisation d'une visite
- **Remerciements :** pour l'octroi d'une subvention de gym détente - fil et des aiguilles - généalogie VIENNE
- **29 juin 2018 inauguration de la médiathèque**
- **Commission voirie :** voir si possibilité de changer l'implantation des bouteilles de gaz
- **MAISON AGERON rue du marché :** réfléchir à l'utilisation de ces bâtiments

fin du Conseil 20 H 58

Le Maire

Jean-Louis GUERRY

